



## Liste complémentaire : de premières victoires qui en appellent d'autres !

Dès les résultats des concours de recrutement de professeurs des écoles parus, les syndicats départementaux du SNUDI-FO ont pris contact avec les candidats affectés sur les listes complémentaires pour revendiquer, à leur côté, leur recrutement immédiat en tant que fonctionnaires stagiaires.

Dans de nombreuses académies, les représentants de la fédération FO de l'enseignement se sont adressés au recteur, quelquefois dans l'unité syndicale, pour porter cette exigence.

Le SNUDI-FO a pris l'initiative de plusieurs rassemblements des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires à Lyon, Saint-Denis de La Réunion, Metz, Rennes, Amiens...

Cette mobilisation a conduit les recteurs à recruter de manière significative ces collègues en tant que fonctionnaires stagiaires, et parfois en totalité : 69 à Aix-Marseille, 25 à Clermont-Ferrand, 65 à Grenoble 122 à Lyon, 70 à Montpellier, 98 à Nantes, 98 en Normandie, 60 à Orléans-Tours, 44 à Poitiers, 61 à Rennes, 55 à Strasbourg, 84 à Toulouse...

Pour le SNUDI-FO, attaché à des recrutements sous statut, et qui porte inlassablement cette revendication depuis des années, c'est une première victoire !

Le SNUDI-FO exige désormais le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.

Cette première mesure d'urgence, si elle est nécessaire, ne suffira pas néanmoins à garantir à tous les personnels des conditions de travail acceptables à la rentrée. Aussi le SNUDI-FO revendique le réabondement immédiat de la liste complémentaire dans toutes les académies.

Quant aux académies de Créteil, de Guyane et de Versailles où le nombre d'admis au concours est inférieur au nombre de places et où il n'existe pas de liste complémentaire, le SNUDI-FO exige la mise en place de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter en urgence des enseignants sous statut, comme le demande l'avis adopté au CSA académique de Versailles à l'initiative de la FNEC FP-FO

Montreuil, le 28 juin 2023